

Page	Page	الصفحة	Date	Date	التاريخ	Number	Numero	العدد
-	-	-	14/04/2009	14/04/2009	14/04/2009	-	-	-

Le Président Ben Ali confère avec le Ministre de l'Education et de la Formation



- * Elaborer un programme national de formation et de recyclage dans le domaine des langues à l'intention des enseignants
- * Parfaire l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour mieux transmettre le contenu pédagogique des programmes d'enseignement
- * Approfondir l'examen de la question relative à l'aménagement de l'horaire scolaire

Le président Zine El Abidine Ben Ali a décidé, en recevant, mardi 14 avril 2009, M. Hatem Ben Salem, Ministre de l'Education et de la Formation, une série de programmes qui répondent à son souci continu de garantir la qualité de l'enseignement et d'assurer les meilleures conditions à la bonne marche du secteur éducatif.

Le chef de l'Etat a souligné, dans ce contexte, la nécessité d'impulser le programme qu'il avait ordonné pour l'entretien et la maintenance des établissements éducatifs dans les différentes régions de la République, conformément aux priorités fixées en vue de garantir aux élèves les meilleures conditions de scolarité.

Eu égard à l'importance des langues dans l'élargissement des perspectives qui s'offrent aux élèves, le président de la République a ordonné l'élaboration d'un programme national de formation et de recyclage dans le domaine des langues à l'intention des enseignants.

Le président Zine El Abidine Ben Ali a, en outre, recommandé d'œuvrer à parfaire l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour mieux transmettre le contenu pédagogique des programmes d'enseignement, en consacrant de l'orientation vers l'enseignement informatisé, afin de permettre aux jeunes générations d'être au diapason des dernières nouveautés mondiales en la matière.

Le président de la République a, par ailleurs, ordonné d'approfondir l'examen de la question relative à l'aménagement de l'horaire scolaire de manière à assurer à l'élève le bien-être en milieu scolaire et de lui permettre de pratiquer des activités éducatives et de loisirs.

Le chef de l'Etat a réitéré, à cette occasion, sa considération à la famille éducative pour la noble mission qu'elle accomplit, recommandant d'accorder l'importance nécessaire aux programmes sociaux qui lui sont destinés.

Le chef de l'Etat a, également, reçu un rapport sur les préparatifs en cours pour les examens de fin d'année.